

PREMIÈRE FORMATION QUALIFIANTE SUR LE MANAGEMENT RÉGLEMENTAIRE DES PRODUITS CHIMIQUES

« Je ne trouvais pas de solutions qui me conviennent jusqu'à ce que je trouve cette formation qui venait d'être créée et qui m'a semblé idéale pour combler mes attentes. »

La [formation qualifiante d'ATOUT REACH](#) permet de développer et de valider les compétences professionnelles d'un salarié en lien avec les principales réglementations Européennes des substances et produits chimiques. Virginie Gonzalez, l'une des premiers diplômés de la formation qualifiante, nous livre son témoignage.



Virginie GONZALEZ

Suite à un BAC Scientifique, j'ai obtenu un DUT Mesures Physiques. Cela m'a permis d'intégrer en 2003 le CREE, centre de R&D de Saint-Go-bain à Cavaillon centré sur les Céramiques en tant que Technicienne de Recherches.

En 2009, la mise en place de la réglementation REACH pour notre business m'a été proposé. Avoir une personne à l'aise en Chimie et avec une bonne connaissance de produits était le plus pertinent à l'époque. Ce qui semblait être une courte mission est devenu mon travail à temps plein depuis ce jour. Je m'occupe également depuis quelques années du suivi de la thématique des Nanomatériaux pour le centre de R&D.

Quelles étaient vos attentes vis-à-vis de la formation qualifiante ?

La réglementation REACH est apparue sans que des formations existent au départ. Celles-ci ont été mises en place par la suite. Je me suis formée en lisant et en participant aux webinaires de l'ECHA. J'étais en quête d'une formation globale, qui abordent tous les thèmes de la réglementation des produits chimiques et également de la possibilité d'avoir une certification pour faire valoir mon expertise dans l'entreprise. Je ne trouvais pas de solutions qui me conviennent jusqu'à ce que je trouve cette formation qui venait d'être créée et qui m'a semblé idéale pour combler mes attentes.

Comment s'est déroulée la formation ?

J'ai pu m'inscrire à la formation avec le partenariat de mon entreprise et en utilisant les heures de mon CPF. Le programme de la formation est très complet. Il est bien adapté à des personnes confrontées à la réglementation sur les produits chimiques. Les animateurs sont très compétents et rendent la formation vivante. Les supports de la formation sont adaptés, le travail réalisé directement sur ordinateur permet de se confronter à la réalité des logiciels. Le rythme est bon compte tenu des thématiques abordées. Le fait que la formation soit scindée en modules permet de se dégager plus facilement du temps vis-à-vis de son travail et d'intégrer peu à peu tous les sujets. Des exercices donnent la possibilité de s'entraîner sur place, de poser des questions et d'appliquer les nouvelles connaissances. L'examen passé à la suite de la formation est adapté et permet de se mettre en situation réelle.

En quoi cette formation vous a-t-elle été bénéfique pour évoluer dans votre activité professionnelle ?

Cette formation m'a permis de voir des sujets que je connaissais peu et de consolider les connaissances que j'avais. Elle m'a permis de prendre plus confiance en mon expertise. Grâce à la certification, je peux désormais justifier et valider mes acquis.

Que conseilleriez-vous aux personnes intéressées par cette formation ?

Y participer !

Validez vous aussi vos compétences professionnelles en lien avec les principales réglementations européennes des substances et produits chimiques ! Rdv sur notre site internet :

www.atoutreach.fr